

DESCRIPTIF DU LOT - Article L 115-4 du Code de l'Urbanisme

Article L.115-4 du Code de l'Urbanisme

“ Toute promesse unilatérale de vente ou d’achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d’un terrain indiquant l’intention de l’acquéreur de construire un immeuble à usage d’habitation ou à usage mixte d’habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d’un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d’une division effectuée à l’intérieur d’une zone d’aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l’aménagement ou est issu d’un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat...”

COMMUNE DE BOULON

Lotissement " Le Clos de la Londe II "

Permis d'aménager n° PA 014 090 16 D0001

Accordé le 27 Février 2017

Permis d'aménager modificatif n°1 en cours d'instruction

Lot numéro 101a

Parcelle cadastrée : ZH n°233p

Superficie du lot = 410 m<sup>2</sup>

Surface de plancher : 178m<sup>2</sup>

Dressé le: 28/07/2017



**GÉOMÈTRE-EXPERT**  
CONSEILLER VALORISER GARANTIR  
Tél : 02.31.65.02.20 - Fax : 02.31.65.02.40  
contact@amenageo.fr  
www.amenageo.fr

Siège social : 9, Place du Bras d'Or – 14130 PONT L'ÉVÊQUE  
Bureau secondaire : 102 Ter, Avenue Henry Chéron – 14000 CAEN  
SELARL au capital de 36 000 € - RCS Lisieux : 442 135 976 00045 - TVA Intracom : FR64442135976 - NAF 7112A



11, Rue Daguerre  
14 120 MONDEVILLE  
Tél : 02 31 38 36 36



3, Avenue des 10 Acres  
14 112 BIEVILLE BEUVILLE  
Tél : 09 83 66 16 92



DÉPARTEMENT DU CALVADOS  
Commune de Boulon  
Lotissement

" Le Clos de la Londe II "

Permis d'aménager n° PA 014 090 16 D 0001 accordé le 27 Février 2017  
Permis d'aménager modificatif n°1 en cours d'instruction

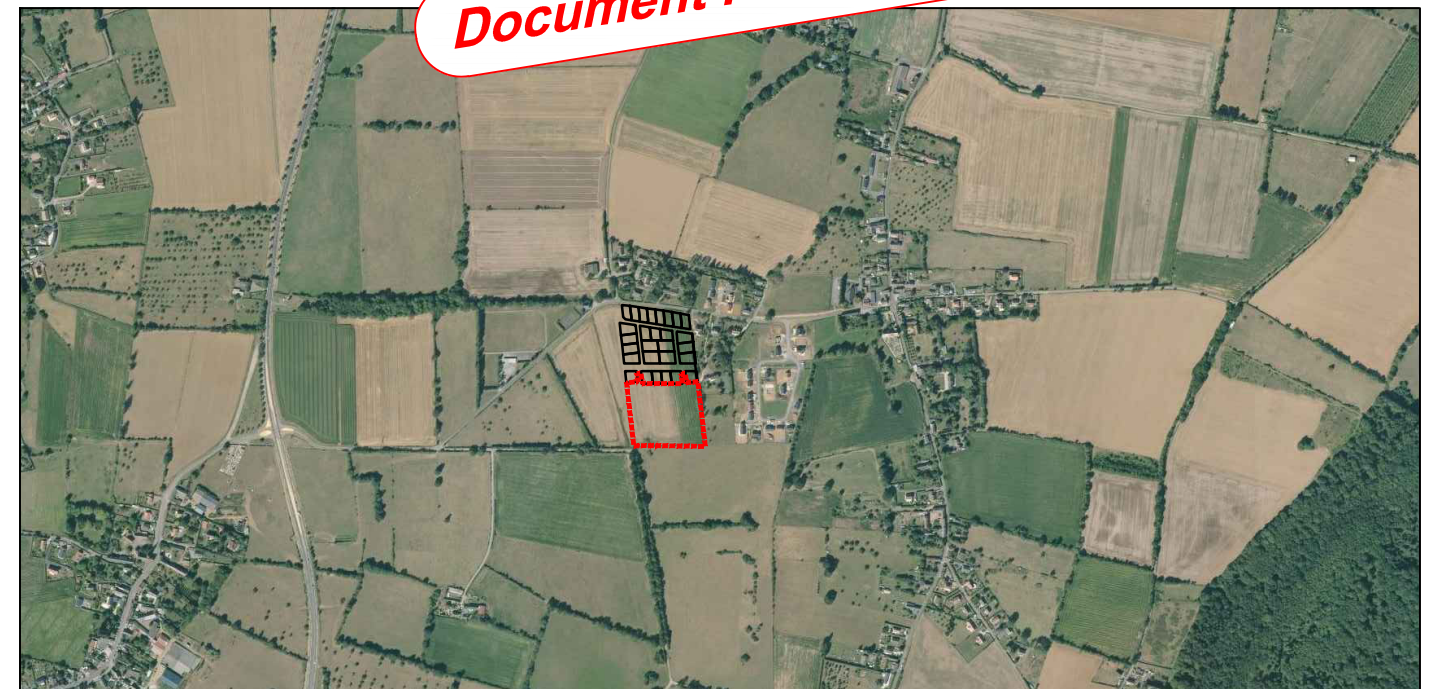
<b>LOT n° 101a</b>	Superficie totale : 410 m <sup>2</sup>	
	Cadastre : ZH n°233p	Surface de plancher : 178 m <sup>2</sup>
	Adresse : Rue Nelson Mandela	

## PLAN DE PRE-COMMERCIALISATION



Plan de situation sans échelle

**Document Provisoire**



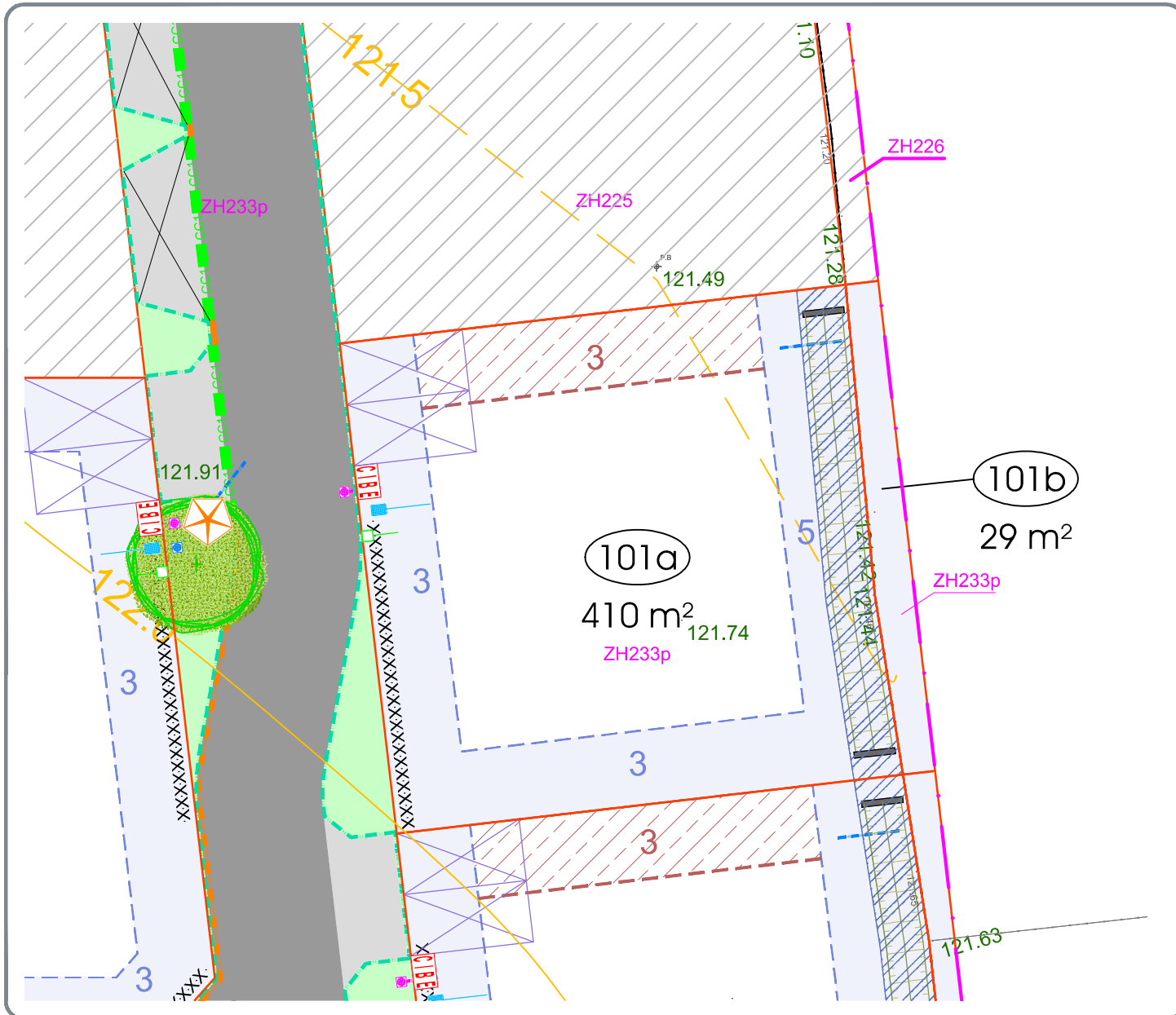
Dossier n° : 1393-15

Tél : 02.31.65.02.20 - Fax : 02.31.65.02.40  
contact@amenageo.fr  
www.amenageo.fr

Siège social : 9, Place du Bras d'Or – 14130 PONT L'ÉVÊQUE  
Bureau secondaire : 102 Ter, Avenue Henry Chéron – 14000 CAEN  
SELARL au capital de 36 000 € - RCS Lisieux : 442 135 976 00045 - TVA Intracom : FR64442135976 - NAF 7112A



Modifications	Date	Etabli par
Création	28.07.2017	NC



LEGENDE PARCELLAIRE ET SERVITUDE

- Limite cadastrale
- Périmètre des lots
- 3 Zone non aedificandi et cote de recul
- Implantation en limite séparative, sinon en recul et cote de recul
- Emplacement indicatif des places de stationnement non closes
- XXXXXXX Accès véhicule interdit
- 119.38 Altitude terrain naturel avant travaux
- 120.06 Cote projet voirie et pentes
- Servitude de route privée (exécution à charge de l'aménageur, entretien à charge de l'acquéreur)

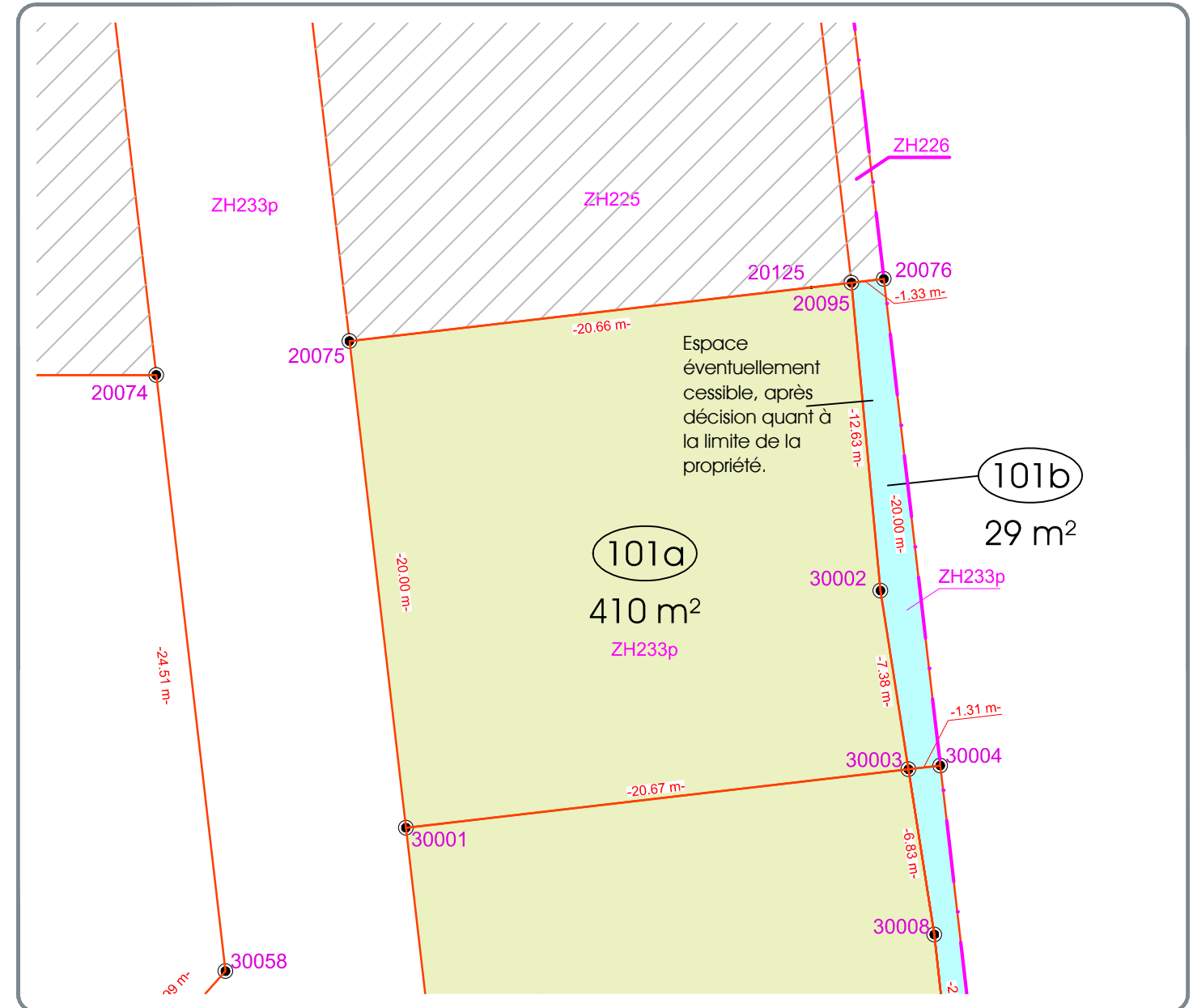
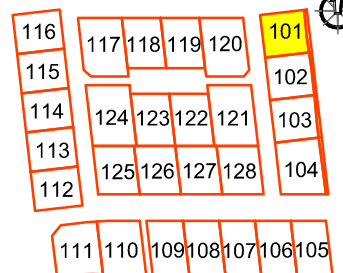
LEGENDE VOIRIE-ESPACES COMMUNS

- Pour des raisons techniques, le tracé et la nature des revêtements, des bordures pourront varier
- Enrobé 0/10 noir
  - Enrobé 0/6 noir
  - Plateau surélevé
  - Espaces verts
  - Sable stabilisé
  - Arbre planté par le lotisseur (position indicative)
  - Haie de type bocagère à planter par le lotisseur
  - Talus de rattrapage du terrain naturel après réalisation de la voirie

LEGENDE BRANCHEMENTS

- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux.
- EP: Départ de canalisation pour raccordement du trop plein de l'ouvrage de rétention privatif
  - EU: Boîte de branchement
  - AEP: PE Ø19/25 en attente dans citerneau
  - AEP: Poteau incendie
  - ELEC: Coffrets
  - ELEC: Poste de transformation
  - TEL: 2 fourreaux PVC 2Ø42/45 en attente dans regard 30x30
  - ECL: Candélabres
  - Poteau Elec.
  - Poteau Elec. (localisation indicative)

**Nota :**  
 Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de décapage ou de remblaiement.  
 Les cotes projet voirie sont indicatives, les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finition.  
 Le nombre et l'emplacement des candélabres est donné à titre indicatif et pourra varier en fonction des études techniques.



- Repère parcellaire non matérialisé
- Bo Repères parcellaires matérialisés : Bo = borne
- Mp Mp = marque peinture
- Sp Sp = spit
- Ac Ac = angle de clôture

-10.05- Cote parcellaire (en mètres)

Les repères seront mis à jour après bornage du lot.

Les cotes périmétriques et les surfaces ne seront définitives qu'après bornage.

TABEAU DES COORDONNEES DU PERIMETRE

SOMMET	X	Y	DISTANCE
30002	1451659.14	8210725.39	12.63
20095	1451657.96	8210737.97	20.66
20075	1451637.44	8210735.58	20.00
30001	1451639.75	8210715.71	20.67
30003	1451660.29	8210718.10	7.38
30002	1451659.14	8210725.39	
Superficie : 410 m <sup>2</sup>			

DESCRIPTIF DU LOT - Article L 115-4 du Code de l'Urbanisme

Je soussigné G. DOLIGEZ, Géomètre, inscrit au tableau de l'Ordre des Géomètres de la Région de la Sarthe, Aménagéo, domiciliée 9 Place de la République, 72000 Le Mans, pour procéder au calcul du lot mentionné ci-dessus, en mesurant les distances y figurant et avoir déterminé la superficie réelle de ce lot, laquelle est également précisée.

**Document Provisoire**